

UNE PERSPECTIVE ACADÉMIQUE ET PLURIDISCIPLINAIRE DE LA PHILANTHROPIE



Il a été dit que la philanthropie peut se définir comme «voluntary giving for the public good». Il est possible qu'il en existe une meilleure définition, mais celle-ci capte bien les deux composantes essentielles de la philanthropie: son caractère volontaire et le fait qu'elle vise le bien, c'est-à-dire l'intérêt public. Or, nous vivons indiscutablement un

moment clé de l'histoire où, simultanément, la prise de conscience, les sensibilités et la nécessité d'agir dans ce sens augmentent de façon exponentielle. Ceci se traduit de différentes manières, dont la finalité – et en tout cas les effets – sont convergents. On peut citer à cet égard la corporate social responsibility, l'entrepreneuriat social, les critères ESG, les objectifs de développement durable, l'investissement responsable, l'économie circulaire, etc.

Leur point focal est le même: l'intérêt sociétal, soit le bien commun, est prioritaire, et ce dans une perspective durable, c'est-à-dire à long terme, voire perpétuelle. Sont concernés tant les entrepreneurs que les entreprises, les investisseurs, les consommateurs, les fondations et associations, leurs organes et leurs bénéficiaires, les conseillers en tout genre, l'administration publique et donc aussi les États.

Pluridisciplinarité et innovation. C'est pour créer un lieu de réflexion, de recherche et d'enseignement académiques que l'Université de Genève, avec le soutien de plusieurs importantes fondations, a créé en 2017 un Centre consacré à la philanthropie. La particularité de celui-ci est de s'intéresser au sujet d'une manière à la fois pluridisciplinaire et innovatrice. Les disciplines concernées sont en effet autant les sciences humaines (psychologie, éthique, droit, etc.) que celles qui se veulent exactes (économie, neurosciences, etc.). L'approche choisie résulte de la constatation que la philanthropie est par nature transversale, et que les sujets pertinents sont aujourd'hui souvent à l'interface des disciplines classiques.

Une plateforme d'échange créative et professionnelle. Convaincu du caractère essentiel et très actuel de ces thèmes, Expert Focus a bien voulu offrir au Geneva Centre for Philanthropy (GCP) la possibilité de consacrer ce numéro à la philanthropie. Ce fascicule réunit dans cet esprit des contributions

originales qui, de façon souvent complémentaire, approfondissent différents aspects de la matière. Cette opportunité est l'occasion de réunir des articles rédigés par des experts, qu'ils soient professeurs chercheurs, Academic fellows du GCP ou avocats spécialisés dans ce domaine.

Conformément à la mission d'Expert Focus, les textes sont relativement brefs. C'est un choix délibéré, sachant que chacun des sujets traités pourra donner lieu à des articles

«Les sujets pertinents sont aujourd'hui souvent à l'interface des disciplines classiques.»

plus approfondis qui seront publiés dans des revues scientifiques spécialisées. Mais un des avantages de ce recueil est précisément de réunir des textes qui, ordinairement, se trouveraient dispersés.

Un fil conducteur, des sujets multiples. Les 21 articles figurant dans le présent cahier ont été organisés comme une sorte de parcours. Sans pouvoir tous les citer, on mentionnera la réflexion initiale consacrée aux motivations des philanthropes et à la pertinence de celles-ci. Ce texte est suivi d'une analyse relevant de la «philanthropie comportementale», un néologisme que l'on pourrait définir comme étant l'application des principes de la théorie comportementale à la philanthropie, puis de considérations consacrées aux critères appropriés afin de déterminer si une organisation non profit dispose des caractéristiques nécessaires pour pouvoir être – mériter d'être – financée. D'autres articles tout aussi innovateurs s'intéressent à l'utilisation de la blockchain dans le cadre de la philanthropie ou traitent des entités hybrides, ou encore répondent à l'importante question de savoir quel est l'impact des nouvelles régulations en matière de protection de données (GDPR) sur le secteur non profit. D'autres contributions mériteraient d'être mentionnées ici, mais celles qui viennent de l'être suffiront probablement à susciter l'intérêt du lecteur.

Henry Peter, Prof., Dr en droit, Directeur du Centre en philanthropie de l'Université de Genève